AVENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN. Par LEONARD L. STERN.

## VENTE EN PARTAGE

Successions de Magdalene Roth, épouse de Joseph Batt, et de Joseph Batt, No. 107,081, et de John Batt, No. 107,080 consolidées, dans la Division A, Cour Civile de District

Cottage simple, Sixième District, sur autrefois iles No. 21 d'Est Bouligny deux lots de terre. No. 4112 rue Magazine, entre les rues Milan et Marengo, contenant 6 chambres, bains. égouts, et l'eau, gaz; galeries de face et de côté et grande pelouse sur le

Sera vendu à l'enchère publique par Leonard L. Stern, encanteur, le MARDI, 12 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriètés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et gendu en cour ouverte 1 e26 mars 1914, et signé le 6 avril 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Parolisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété sui-wante décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses e mitaéliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Het No. 205,

autrefois iles No. 21 d'Est Bouheny, borné par les rues Magazine, Constance, Marengo et Milan, désignés comme terrains numéros quatorze et quinse sur un plan déposé à l'office du recorder de la Paroisse Jefferson, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magazine par un profondeur de cent pieds huit pouces entre lignes paraielles. huit pouces entre lignes paralèles.
Les améliorations consistent en un cottage simple couvert en ardoises, No. 4112 rue Magazine, contenant 6 chambres, bains, galleries sur la façade et sur le côté, égouis et l'eau, gaz, et grande pelouse sur le côté.
Conditions — Comptant, eu plus dernier et plus haut encherisseur pour les parts des majeurs et des mineurs interessés dans la succession. L'acquéteressés dans la succession. L'acquéreur devra assomer les taxes d'état et

#### Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAÎRE.

Heux certains lois de lerre avec amé-florations, désignés comme lois Nos. 9 et 4010 de l'îlet No. 124, borné par les rues Baronne, Première, Philip et Carondelet, dans le Quatrième District de cette ville, et mésurant chacun 30 pieds de face à la rue Philip par une profondeur de 120 pieds entre lignes paraielles, formant le coin des rues Première et Baronne. Les amélorations consistent en un cottage simple élevé (dépendances à deux étages), consu sous No. 1735 rue Pre-

de ville pour l'année 1914, en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'ac-quéreur devant payer pour l'acte de vente devant Lawrence M. Janin, noavril 11 12 19 26-mai 3 5 12

#### Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. No. 107.846, dans l'affaire intitulée Paul A. Ross vs. Edw. J. Ross, le dit jugement le timent loi rendu et signé en cour ouverte le 7me jour d'avril 1914, et le dit ordre adressé a J. L. Onoraio, encanteur, le procederait à la vente à l'enchère pui procederait à la vente à l'enchère pui plique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, le JEUDI. 14 mai 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, comme par l'inventaire présenté:

Deux certains lots de terre avec amétiorations, désignés comme lots Nos. 9 et 1019 de l'îlet No. 124, borné par les rues flarations, d'esignés comme lots Nos. 9 et 1019 de l'îlet No. 124, borné par les rues flarations, l'estate de vente devant être passé devant L. Loomis, Jr., notaire, au frais de l'acquièreur, qui devra assumer les taxes de ville et d'état de 1914, et ton des certificats. L'acquereur de-vra 16poser au moment de l'adjudica-tion dix pour cent du prix de la vente (pas de clauses pé-nales) avec Encanteur, 822 Rue Commune.

PAR CARRERE & CARRERE

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'ente de succession, double cottage, 1721 Rue St-Antoine, entre les rues Derbigny et Roman. Le MARDI, 19 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés de William D. Langshaw-No. 101,159, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans-Division A.

The MARDI, 19 mai 1914, à la Bourse des lignes de face à la rue St-Antoine, sur Propriétés Poncières, 311 rue Baronno, dans le Premier District de cette ville, duatre pouces et une ligne. Les amélier emis, daté et signé le 6 avril 1914, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la tour civile de District pour la Paroisse d'orléans, Division A. je, Ernest A. Carrèrere, je procèderat à la vente à l'encan d'orléans, Division A. je, ente à l'encan d'orléans, d'orditions—La moitié ou plus competent a l'ordition—La moitié ou plus competent à l'autonnéelé sulvante, décrite à sa

d'Orléans, Division A. je, Ernest A. Carpère, le procéderai à la vente à l'encan
de la propriété suivante, décrite à sanoir:

- te—Une certaine parcelle de terre,
alians que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les
droits, voies, privilèges, servitudes et
avantages qui y appartiennent ou qui
en dépendent de quelque façon, situé
en dependent de quelque façon, situé
en dependent de quelque façon, situé
du fairbourg Marigny), borné par les
fues si-Antoine, Annette, Roman (autrefues si-Antoine, Annette, Roman (autrefues si-Antoine, Annette, Roman (autrefues si-Antoine, Annette, Roman (autrefues Solidelle) et Derbigny (autrefois
Prospert, laquelle parcelle est désignée
par le numéro vingt sur un croquis de
par le numéro vingt sur un croquis de
par le numéro vingt sur un croquis de
dépôt, au moment de l'adjudication, fue
dépôt, au moment de l'adjudication, fue
fois Solidelle) et Derbigny (autrefois
Prospert, laquelle parcelle est désignée
par le numéro vingt sur un croquis de
par le numéro vingt sur un croquis de chorte de chaque coté.

CARRERE de chaque coté.

Carrier que toutes les autres
par un billet portant 8 pour u

### AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jean Marie Laporte. Succession de Jean Marie Laporte.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pala roisse d'Orléans — No. 107,427 — Dimision E—Avis est par le présent donné
aux créanciers de cette succession et a
toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui
suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou neuvent en avoir) suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présendé par Mme Celina Castet, veuve de Jean Marie Laporte, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformement su dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

BENJAMIN ORY, Avocat.

Succession de John J. Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans — No. 108,551 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire dans dix jours de la présente notification les raisons (e'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mine Bridget Murray, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. Succession de John J. Murray. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

OEO. W. FLYNN, Avocat.

avril 21 25 30

## AVIS DE SUCCESSIONS

Succession vacante de Charles Perreau de Fonterman. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 82,523 — Di-vision A — Avis est par le présent don-né aux créanciers de cette succession et né aux créanciers de cetté succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le dit compte présenté par P. J. Flanagan, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. pas approuve et nomologue et les totus listribués conformément au dit comple. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. FLORENCE, Avocat. avril 16 20 25

Succession de Veuve E. H. Lehmann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,408 — Di-né vision C — Avis est par le présent donné à aux créanciers de cette succession et à la voire à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les rai-sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir sons (5/11s en ont ou peuvent en avoir-pour lesquelles le compte présenté par Léonce Bonnecaze, exécuteur testamen-taire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds dis-tribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. J. THEARD, Avocat.
avril 16 20 25

# The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.

323 Chartres Street

**NEW ORLEANS** 

SPÉCIALITÉ DE

TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand

et Hollandais

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver: 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations dennés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerisho-Van Beviere

VENTES A L'ENCAN

Par JAS. A. BRENNAN ET PILLE

ANNONCE JUDICIARE ottage Double, 2121-2123 rue Iroisième Milme Veuve Maria Stall et als, Eugénie Stall et Florence Stall.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la pa-

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Oriéans — No. 107792 — Division A — Il sera vendu à l'encan le
MARDI, 98 Avril 1914 à midi à la Bourse
des propriétés foncières, 3il rue Baronne par Jas. Brennan, encanteur,
bureau 814 rue Perdido, en vertu et
conformémènt à un jugement lu et
rendu en Cour ouverte le 19 Mars, 1914,
et signé en Cour ouverte le 25 Mars,
1914 par l'Honorable T. C. W. Eilis, juge
de la Cour Civile de District pour la
paroisse d'Oriéans, Division A dans
l'affaire ci-dessus intitulée la propritéé suivante décrite à savoir:
Un certain lot de terre evec toutes
les bàtisses et améliorations qui s'y
trouvent ainsi que tous les droiss voies,
servitudes, privilèges et avantages,
qui on dépendant ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le
quatrième district de cette ville dans
l'ilet borné par les rues Beconde, Troisième, Saratoga et Sud Pranklin lequel
lot est désigné par le numéro 5 sur un
plan du dit liet dréssé par A. D. Young,
déposé en l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville et mesure 30
pieds de face à la rue Troisième sur une
profondeur de cont quinze pieds (115)
erme lignes rarailèles meaure amé-

Les améliorations comprennent une maison solidement construite couverte en ardoises, double cottage, désigné par les Nos. 9121-2123 rue troisième contenant cinq chambres, hangars etc. grande cour et peut être louée 14 doulars de chaque côté.

ONTELLIONS—Comptant. — L'acque-CONDITIONS—Comptant. — L'acquereur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication le cout de tous certificate devra être supporté par l'acheteur les taxes de ville et d'Etat pour 1914, devant être assumées par l'acheteur en sus et en plus du prix de l'adjudication tous les loyers dus devant appartenir au vendeur jusqu'a la date du passage de l'acte de vente et final paiement du dit acte. Acte de vente aux frais de l'acheteur devant John Bassich, Jr., notaire. devant John Bassich, Jr., notzire. mars 28-20 avril 5-12-19-26-28

profondeur de cont quinze pieds (115) entre lignes parallèles mesure amé-ricaine.

#### PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

16
Lots pour batir. face aux rues Audubon. Wal-

alsant face aux rues Audubon, Walnut, rues et trottoirs pavés.
COTTAGE RETIRE.
3634 rue Coliseum, encoignure Amélia, et le lot pour bâtir, avoisinant, encoignure des rues Coliseum, et Antonine; le MARDI 19 mai, 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Voyez le pian à la Bourse. Succession d'Abner A. Parker, No. 107807. Cour Civile de District pour la paroise d'Orlèans, Division "D."
Le MARDI 19 mai, 1914, a midi, à la paroise d'Orieans, Division "D."

1.e MARDI 19 mai, 1914, a midi, à la
Bourse des Propriétés Foncières, 311

rue Baronne, dans le premier district
de cette ville, en vertu de, et conformétnent à un ordre émis, daté et signé mément à un ordre émis, daté et signé le 18 avril, 1914, par l'Honorable Porter Parker, Juge de la Cour Civile de Dis-tris, pour la paroisse d'Orléans, Divi-sion "0," Je. ERNEST A. CARRERE, un encanteur légalement autorisé, dans et jour la paroisse d'Orléans, procéderal à vendre la propriété sulvante, à savoir: Seize certaines parcelles de terre avec Seize certaines parcelles de terre avec les ameliorations, cans l'ilet 31 du sixième district, bornées par les rues Walnut, Audubon Général Hood et Ferdimand, d'après un plan de B. Buisson, voyer, le 15 avril 1836, et désignées par les lettres A. B. C. E. F. G. H. I. J. K. I., P. Q. R. S. T. sur un croquis fait par c. U. LEWIS, le 16 Janvier 1908 annexé, a un acte devant G. G. KRONEN-BERGER, notaire, le 17 mars, 1908, et mesurent comme suit:
Lots A. B. C. avoisinant et mesurent

Lots A. B. C. avolsinant et mesurent Lots A, B, C, avoisinant et mesurent chacun trenie pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent vingt pieds entre ligne parallèles.

Lots E a J, inclusifs, sont avoisinants, et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Audubon par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes carallèles. paralleles. vingt pieds, lot K, formant l'encoignure des rues Général Hood et Walnut. Lots P et T, inclus, avoisinant et me-surent chacun trente pieds à la rue Walnut, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le lut T, formant l'encoignure des rues

vingt pieds, entre lignes paralleles, le loi T, formant l'encoignure des rues Walnut et Fernand.

SECOND—Quatre certaines parcelles de terre ainsi que les ametiorations, dans l'ilot 24, bornées par les rues Antonine, Chestnut, Collseum et Amélia rine, Chestnut, Collseum et Amélia dans le sixième district, désignées par les numeros 5, 6, 7, 8, sur un croquis annexé à un acte devant S. MaGNER, ancien notaire, daté le 25 mars, 1867, mesurent comme suit:

Lot 5 mesure treme pieds six pouces et demi de face à la rue Antonine, par toute la profondeur, en quoi qu'elle puisse consister, le tout plus on moins; et les lots 6, 7, 8 mesurent trente pieds cing lignes de face à la rue Antonine, par la même façade à la rue Amélia par toute la profondeur de rue a rue; lot A formant l'encoignure des rues Amélia et Coliseum, et des rues Coliseum, et Antonine, et à une profondeur et face sur la rue Coliseum de 87 pieds, 6 pouces et deux lignes, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1914, pour être vendu en deux parts, d'après un plan à faire. nesurent comme suit: un plan à faire.
Les améliorations sout connues comme le numero 3634 rue Coliseum, et comprennent un cottage retiré, contenant des galeries en face et sur le côte, corridor, 8 chambres, chambre à bhaiens, gaz, égouts et conduits, d'eau, et amenagements sanitaires pour domestiques. un plan à faire. Les améliors

bbaiens, gaz, égouts et conduits, d'eau, et amenagements sanitaires pour domestiques.

Conditions—Un tiers on plus comptant, le solde en un on un el deux ans, a l'option de l'acquéreur, la portion du 
crédit, s'il y en a, devra être représentée par des billets de l'acquéreur 
portant 8 pour cent d'intérêt par an 
ventes contenant toutes les sécurites et 
clauses usuelles, comprenant le transfert de polices d'assurance, et 10 pour 
cent des honoraires des avocats, en 
cas de procès, pour être passé par 
1018N C. DAVEY, JR., notaire, aux frais 
de l'acquéreur, qui devra aussi assumer et payer additionnellement, au 
prix de l'enchère, les taxes de l'année 
1014, et les frais de tous res certificats, 
un dépôt de 10 pour cent au moment 1914, et les trais de tous les Certiness, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, du prix d'achat. CARRERE & CARRERE, Encanteurs, 806 rue Perdido. DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avo-

avril 19, 26, mai 3, 10, 17, 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis C. Rockenbach. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR IS PA-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans — No. 108,322 — Di-vision C — Attendu que Mme Wilhelmi-na Rockenbach, épouse de Joseph L. Hodriguez, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datif dans la succession de Louis C. Rockenbach, décédé, intestat:
Avis est par le présent donné à tous
ceux que cela peut concerner d'avoir
à déduire dans les dix jours les raisons
pour lesquelles il ne serait pas fait droit
à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.
av 92 26—mai 1

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolsse d'Orléans No. 107,978 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui d'avoir à déduire dans les dix jours qui sulvront la présente notification les ratsons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par mme Jennie Dallier, épousé de peter Constancy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOHN WAGNER, Avocat. avril 22 20—mai i

VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de David J. Ramelli. No. 105969 - Cour Civile de District, Division E.

Quatre lets situés sur la rue Chiborne et Robertson, fiet Lesseps. Lot à Sildeli dans l'liet borné par les rues Troisième, Est, Quatrièmo et Teddy.

Actions Dixie Brewing Co., World Bot-tling Co., Slidell Ice and Light Co., Ltd., et International Development Co., New Orleans.

Et un lot de meubles de maison consistant en un ameublement de chambra à coucher en chêne massif, in ameu-blement de salon de cinq pièces re-couvertes en peluche, une glacière et deux montres en nickel. Voir l'inventaire enregistré en notre bu-

reau. Il sera vendu à l'encan par LEONARD STERN, Encanteur, en vertu d'un ordre de Cour signé le 20 mars 1914, par l'ho-norable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour le Parousae d'Orléans, Division E, le MARDI, 28 avril 1914, à midi, à la Bourse des Propriètés Foncières, 3ti rue Baronne, dans l'af-faire ci-dessus intitulée et numéroite, la propriété foncière décrite à savoir: Quatre certains lots de terre ainsi que la propriété foncière décrite à savoir:
Quatre certains lots de terre ainsi que
toutes les bâtisses et améliorations et
toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District
de cette ville, dans l'îlet borné par les
rues France, Lesseps, Robertson et
l'Avenue Claiborne, sur un croquis annexé à l'acte ci-dessous mentionné et
passé en ce bureau le der mai 1912.
Salvant le dit croquis, les dits lots sont
désignés par les numéros Six, Sept,
Huit et Neuf, et mesurent chacun trenieet-un pieds de face à la rue France, la
même largeur en arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent
huit pieds onze pouces. Lot No. Neuf
étant le plus proche de, et s'étendant à
une distance de soixante-deux pieds,
deux pouces et cinq lignes de l'avenue
Nord Claiborne. La dise propriété a
été achetée au nom de Joséphine Marshall, seconde épouse du dit feu David

Nord Glaborne. La dite propriété a été achetée au nom de Joséphine Marshall, seconde épouse du dit feu David J. Ramelli. durante la communauté existant entre eux. de la N. O. Home Site Co., Ltd., par acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le fer mai 1912, enregistré dans le registre du bureau de transfert No. 230 Folio 487.

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'v trouvent, connu comme lot 12 dans l'ilet No. 10 de l'addition Brugier en 2a ville de Sildell. Paroisse St-Tammany, i.ne. Le dit flet No. 10 lequel contient lot No. 12 est borné à l'ouest par la rue quarrème, au sud par l'avenue Teddy, et ce lot No. 12 a 60 pieds de face sur l'avenue Teddy, et s'étend. vers le nord entre lignes parallèles une distance de 110 pieds suivant le pian officiel de la ville de Sildell. Line., étant une partie et parcelle de l'étendue transférrée par Oscar R. Brugier à ce vendeur, Mme Alexandrine, née Duffon, veuve de feu Romain F. Brugier, comme il est inscrit dans le registre 46 page 430, etc., des archives officielles de la Paroisse de St-Tammany, Lne.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, qui devra être passé devant B. J. Daly, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent pour assurer l'exécution de la vente.

F. T. ECHEZABAL. Avocat.

mass 26 29—avril 5 12 19 28

ParKERNAGHAN & CORDILL ANNONCE JUDICIAIRE.

Bijouterie, Argenterie,Objets en Piaqué, Falences, Portraits à l'Hulle, Livres, Collection d'Armes, Meubles et Objets de Ménage.

Succession du Dr. Joseph Bauer. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,878 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur; Bureau, No. 339, rue Caron-

delet.

En vertu d'un ordre daté le 13 avril 1914, de l'Honorable Porter Parker, juge de la sus-dite cour, division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les heur, NO. 1032, AVENUE ESPLANADE, leux,
NO. 1032, AVENUE ESPLANADE,
entre les rues Bourgogne et des Remparts, seront vendus à l'enchère publique, à 11 heures a. m.,
MARDI, LE 28 AVRIL 1914.
les objets suivants: Bagues en diamant,
montres et chaînes en or, bracelets avec
montures en diamant, caméos, boutons
de manche, boutons de col, bouches
d'oreille, bague émeraude, bagues en
or et platine, bronzes, tableaux à
l'huite et aquarelles, une collection artistique d'armes, faiences, objets en
verre et en cristal, objets en argent et
plaqués, porcelaines, miniatures, livres,
un phonographe Victor, table et records, et beaucoup d'autres articles
rares et de grande beauté. Et le
MERCREDI, 29 AVRIL 1914,
au même endroit et à la même heure,
seront vendus à l'enchère publique, les
objets suivants:
Un ameublement de salon d'acajou,
table d'acajou, tables en bois de chène
soulutées ravons de bibliothèrue ameti-

table d'acajou, tables en bois de chêne sculptées, rayons de bibliothèque, ameublement en bois de rose, lit, draps et couvertures, lit en bois de chêne sculpté et ameublement de chambre Colonial, ameublement en chêne sculpté de salleameublement en chêne sculpté de salle
a-manger, pendules de valeur, tapis de
salon, tapis de cheminée, miroirs bronzée, assortiment en cuivre pour foyer,
chaises avec coussins en cuir, four, et
batterie de culsine, et beaucoup d'autres articles de ménage.

Le tout d'après inventaire. Plusieurs
de ces articles sont des antiques rares
et objets d'art, qui auront un charme
pour le connaisseur. objets d'art, ir le connaisseur. Conditions — Comptant avant que les objets soient délivrés.
C. de B. CLAIBORNE, Avocat. avril 16 19 26 28 29

## Par GARLAND WOLFE

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente en partage au plus haut enchéris-seur. Cottage simple, 1108 rue Ara-bella, sur deux terrains, à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, sans limits ou reserve, JEUDI, 11 mai 1914.

att rue Baroane, a midi, sans limits ou reserve, JEUDI, 11 mai 1914.

En vertu d'un jugement et ordre de la cour signés le 6 avril 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division A. No. 105,253, dans l'affaire intitulée Phoebe Skirt vs. Minor Margaret Penny et al, je vendrai la propriété suivante, à l'heure et la place mentionnés, à savoir.

Deux certains lois de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et touts les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans cette partie de la vieille Paroisse de Jefferson, autrefois nommé Hurstville, formant maintenant partie du Sixième District de cette ville dans l'illet borné par l'Avenue Nashville et les rues Perries, Coliseum ) autrefois Plaquemine et Arabella, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 41 sur un plan original de Hurstville, dressé par D. Buisson, voyer, et aussi sur un plan récent fait par W. H. Williams, voyer, daté le 17 avril 1867, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèlles; ces terrains étant bornés sur le côté vers la rue Perrier par le terrain No. 9, et sur le côté vers Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot No. 6, qui forme le coin des rues Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot No. 6, qui forme le coin des rues Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot No. 6, qui forme le coin des rues Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot No. 6, qui forme le coin des rues Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot No. 6, qui forme le coin des rues Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot No. 6, qui forme le coin des rues Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot No. 6, qui forme le coin des rues Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot No. 6, qui forme le coin des rues Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot No. 6, qui forme le coin des rues Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot vers conduits d'eau et d'égouts, maison couverte en ardioises; arbres fruit tout patement arrière portant intérêt à 7 pour cent par an, garanti par hypothèque et privilère de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1914, et le coût du certificat. Acte de vente au frais de l'acquéreur, devant C. C. Freiderichs, notaire, et un dépôt de dix pour cent au moment de l'acquiet de dix pour versé à GARIAND WOLFE, Encanteur, 305 Batisse Weiss. avril 12 19 26—mai 3 10 14 VENTES A L'ENCAN.

Par LIONEL M. RICAU. Vente en Partage Il sera vendu à l'encan au dernier offrant du plus haut prix Jeudi, le 30 Avril, 1914

a midi la Bourse des Propriétés Fonéières, 311 rue Baronne

Les propriétés suivantes, à savoir : Nos. 1426-1428 RUE ST-

Par LIONEL M. RICAU, Encantour

Mesurant environ 31' 11" 5" par 56' 6' de profondeur. Nos. 1839 RUE STE-ANNE et 808 RUE N. ROMAN

Nos. 1901-1903 RUE STE-ANNE au coin de la

Nos. 809-811 RUE N. Mesurant environ 30' par 84' 10"
profondeur.

Nos. 813-815 RUE N.

Mesurant environ 32' 2" 6" par 84' 10" No. 814 RUE N. PRIEUR Mesurant environ 23' 10" par 38' 10" No. 2008 RUE ST-PIERRE

No. 2019 RUE ST-PIERRE Mesurant environ 24' 9" par 57' 2" 7"' de profondeur.

No. 2021 RUE ST-PIERRE

an d'intert de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et privilège de vendeur; l'acte de vente devant contenir la clause de non-alienando et de vente sans estimation en cas de vente pour forcer le paiement des dits billets et de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas qu'il devienne nécessaire de mettre les dits billets entre les mains d'un avocat catton, toutes les faxes de 1914 et deposer avec l'encanteur dix pour cent du prix en paiement en à-compte; l'acqué-reur n'aura droit aux loyers, qu'à partir de la date des actes de vente. Actes de vente devant Boussière Rouen, notaire, vene devant Boussiere Rouen, notaire, aux frais de l'acquèreur. Pour plus amples renseignements au sujets des descriptions et des mesures, il faut consulter les titres dans l'étude d's M. Bussière Rouen, notaire.

LIONEL M. RICAU, Encanteur. avril 5 12 19 26 30

Par LEONARD L. STERN. ANNONCE JUDICIAINE.

Vente en Partage.
Succession de William Brunke vs. Armand Ribes, executeur de la succession de Henry Charles Yaeger.
Simple cottage avec totture en ardoises, No. 611 Rue Bartholomew.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcisse d'Orléans — No. 407,719 — Division B — En versu d'un jugement signé le 2 avril 1914 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique par Leonard L. Stern, encanteur, le JEUDI, 5 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété ci-sprès décrite à savoir: a midi, a la Bourse des Propriétés Foncières, No. 3ti rue Baronne, la propriété ci-sprès décrite à savoir:

Un lot de terrain, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Oriéans, dans l'îlet borné par les rues Bartholomew, Mazant, Chartres et Royale, mesurant trente-trois pieds de face à la rue Bartholomew par une profondeur de cent dix pieds, entre lignes égales et parallèles, et désigné comme No. 6it de la rue Bartholomew.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, avec toiture en ardoises, composé de sept chambres, qui vaudront un loyer de \$19 par mois. Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer les taxes de 1914 en sus de son enchère. Acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

PETER J. FLANAGAN, Administrateur Public.

M. D. DIMITRY, Avocat.

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCES JUDICIAIRES

AVIS AUX CREANCIERS Walter Salaun vs. Consolidated Realty & Manufacturing Company, Ltd.

Manufacturing Company, Ltd.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,818 — Division B — Avis est par le présent donné
aux créanciers de cette affaire et à
toutes autres personnes intéressées
d'avoir à déduire dans les dix jours qui
suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir)
pour lesquelles le compte présenté par
Meyer S. Dreifus, receveur de cette
affaire, ne serait pas approuvé et
homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL. Graffic.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, ET
LEGIER & GLEASON, Avocats.

AVIS DE SUCCESSIONS

Guccession de Caroline S. Brauner.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,230 — Division C. — Attendu que Louis A. Brauner a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Caroline S. Brauner, décédée intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à dédutre dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ditte pétition. droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier. LEGIER & GLEASON, Avocats, avril 16 20 25

VENTES A L'ENCAN

Par FREEMAN & FREEMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Charles Christina. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,857 — Di-Vente en partage, propriétés de valeur et d'un excellent rapport dans le Pre-mier District. 1401-1403 rue Sud Liberté, encolgaure Thalle, double résidence, à deux étages et magasin, louée avantagouse-ment.

ment. 112-1414 rue Sud Liberté, entre les rues 112-1314 rue Sud Liberté, entre les rues Thalie et Meipomène, double cottage, avantageusement loue.
318 rue Sud Franklin, entre les rues Erato et Thalié, simple cottage, avantageusement loué, grande cour.
Par FREEMAN & FREEMAN, David ireeman, Encanteur; bureau, 218, rue larrence. darenne.
JEUDI, E 21 MAI 1914.

à undi, à la Bourse des Propriétés Foncleres, 311 rue Baronne.
Conformément et en vertu d'un jusément et ordre de l'Honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'Ordeans, Division E, dossier No. 106,857, dans l'affaire intituiee succession de Charles Christina, le dit jugement lu, rendu et signé en cour ouverte le 15 jour d'avril 1914, et le dit ordre adressé à David Freeman, encanteur, de la jour d'avril 1914, et le dit ordre adressé à David Freeman, encanteur, de la firme de Freeman & Freeman, l'offrirai en vente à l'enchère publique la propriété suivante, décrite à savoir:

1er — Un lot de terre, ainsi que toutes les améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 16 dans l'ilet No. 17, borné par les rues Liberté, Melpomène. Thalle et Howard, et mesurant 16 pieds 3 pouces de face à la rue Liberté, par cent vingt pieds de profondeir sur la ligne de division du lot No. 17, et quatre-vingt pieds et cinq No. 17, et quatre-vingt pieds et cinq lignes sur une ligne qui le divisant, d'une petite parcelle de terre d'une forme triangulaire, avoisinant et faisant face à l'arrière des rues triberté et Thallé, 4u bout de laquelle la dite ligne, du lace a l'arriere des rues imerie et Thalié, Au bout de laquelle la dite ligne du
dit lot No. 16, court en profondeur sur
une seconde ligne qui mesure quarantesix pieds, trois pouces et sept lignes
de face à la rue Thalle, jusqu'à ce
qu'elle ait atteint le lot 15 en arrière,
où elle mesure tremie-deux pieds de
profondeur, mesure américaine, le tout
au tout, un certain lot de terre triangulaire, situé dans le même liet et district,
désigné, sur un plan dressé par Joseph
Pillé, le 22 mars' 1819, annexé à un acte
-voyer etsoin shrdlu emfwyp vbgkqixz
de Noël Le Breton à la Banque de la
Louisiane; cet acte passé devant C. Pollock, notaire, le 23me jour d'octobre
1843, le dit lot formant l'encoignure des
rues Liberté et Thaute, et mesurant
quinze pieds neuf pouces de face à la
rue Liberté, soixante-dix-huit pieds huit
pouces de face à la rue Thalle et quatre-vingt-deux et 2-8 sur la ligne. NOS. 2009-2011 RUE ST
PIERRE

Mesurant environ 33' 0" 1" par 120' de profondeur.

NOS. 2009-2011 RUE ST
PIERRE

Mesurant environ 33' 0" 1" par 57' 2"

Mesurant environ 33' 0" 1" par 57' 2"

Mesurant environ 31' 0" 1" par 57' 2"

Mesurant environ 31' 0" 1" par 57' 2"

Mesurant environ 31' 0" 1" par 57' 2"

Mesurant environ 32' 0" 1" par 57' 2"

Mesurant environ 33' 0" 1" par 57' 2"

Mesurant environ 34' 1" par 57' 2"

Mesurant environ 35' 1

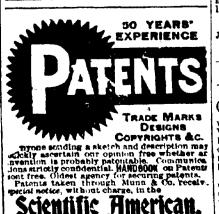
dix-neur pieds six pouces de l'encol-giure de la rue Melpomène, la même parcelle de terre, mesurant vingt-huit pieds trois pouces sur la dite rue Liberté, sur soixante-quatre pieds de pro-fondeur sur la ligne de côté, la plus proche de la rue Thalfé, et a une pre-mière profondeur de la ligne du côté opposé de trente-deux pieds six pouces,

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District, formant le coin de l'avenue Sildell et la rue Val-lette (liet Belleville et Romer).

Ideal Savings and Homestead Associa-tion vs. Noah Lyle et als. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 405,808 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire cl-dessus intitulée, je procèderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous jes droits, voles, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépen COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-



handsomely illustrated weekly. Largest ck-ulation of any scientific journal. Terms, 83a ear: four months, \$1. Bold by all newsdeelsm.

WUNN & CO. 361 Broadway. NEW YOR

VENTES A L'ENCAN

Par W. H. FITZPATRICK ANNOYCE JUDICIARE

ots vacants de Choix dans le Sixième District

Succession de Jeremiah J. Reth. Sr.

No. 107712 Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. District pour la paroisse d'Orliens.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur,
Bureau 405, rue Carondelet le
MARDI 28 avril, 1914, à midi à la
Bourse des propriétés foncières, 311
rue Baronne, en vertu et conforméméent à un ordre de l'Hon. T. C. W.
Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division A, daté et signé, du 36 Mars, 1915,
dans l'affaire ci-dessus intitulée et
numérouée la propriété suivante aera
vendue à savoir:
Premier. Un certain lot de terre
alinsi que toutes les améliorations qui
s'y wnovent situé dans le sixième district de cette ville dans l'Bet No. 18
de Burttheville, horné par les rues
Henry Clay, l'atton, autrefois Market,
désigné sur un croquis dréssé par H.
W. Reynoids le 5 Aout, 1908, joint à un
inventaire dans l'affaire de Jeremiah
J. Roth, Sr., et als. vs. les Mineurs
Beauvis, pris par James Boyd Grinage,
notaire le 4 Décembre, 1908, par le No.
trois et mesure suivant le dit croquis,
trente deux pieds, cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur
une profondeur de vent vingt pieds.
Second. Un certain lot de terre ainsi que toutes les baisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le
sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le dit carré No. 18
de Burtheville, borné par les rues
Henry Clay, Patton, autrefois Market,
désigné sur le dit croquis dressé par
H. W. Reynolds, député voyer de ville
dans l'affaire referée ci dessus, par le
No. 4; et mesure suivant le dit croquis, avente deux pieds cinq pouces et
quarte lignes de largeur en arrière sur
cent vinst pieds de profondeur.
CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur
devant assumer en sus et en plus du
prix d'achat les taxes çour l'année 1914,
et faire un dépot de dix pour cent chez
rencanteur au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur
devant Louis R. Alba. Esq., Noteire.
G. G. Kronenberger, avocat pour le
demandeur.
mars 28-29 avril 5-12-19-26-28 DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur,

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

demandeur. mars 28-29 avr# 5-12-19-26-98

Vente du propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le nu-méro 2118 rue Constance, entre les rues Première et Philip. Equitable Homestead Association vs. Miss Irma Blossman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolsse d'Orléans — No. 108,010 — En vertu d'un writ de saiste et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable surant environ 24' 9" par 57' 2" 7"

de profondeur.

No. 2010 RUE ORLEANS

lesurant environ 33' 0" 1" par 57' de profondeur.

No. 931 RUE N. PRIEUR

Mesurant environ 30' par 105' de profondeur.

Mesurant environ 30' par 105' de profondeur de trente-et-un pleds six pouces, et ensuite elle a christe Foncieres, No. 31i rue Baronne, christe les rues Union et Gravter. dans le prientes Foncieres, No. 31i rue Baronne, christe les rues Union et Gravter. dans le prientes Foncieres, No. 31i rue Baronne, christe les rues Union et Gravter. dans le prientes Foncieres, No. 31i rue Baronne, christe les rues Union et Gravter. dans le prientes Foncieres, No. 31i rue Baronne, christe les rues Union et Gravter. dans le prientes Foncieres, No. 31i rue Baronne, christe les rues Union et Gravter. dans le prientes Foncieres, No. 31i rue Baronne, christe les rues Union et Gravter. dans le priente de trente-et un pleds six pouces, sur une largeur, la ma qui m'a ete adresse par l'Honorable cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus inti-tulée, je procèderai a vendre à l'en-chère publique à la Bourse des Pro-priétés Foncières, No. 311 rue Baronne, l'ilet No. 6 (ancien numero), mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds, pius ou moins, de face à la rue Franklin par quatre-vingt-seize pieds, onze pouces et cinq lignes, plus ou moins, en profondeur, entre lignes paratèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant: le solde, s'il v en a, par billets de l'acquéreur, payables en un an après date, avec interêt au taux de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'au palement, et garantis par hypothèques et privilèges de vendeur, et toutes les certificats: le dit acquéreur de vant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur; ainsi que les dépenses de vant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication (sans intérêt et sans clause pénale), du prxi d'achat.

FREEMAN & FREEMAN, Encanteurs.

CALLAN, RLANCAND & VIOSCA, Avocat pour le defendeur.

W. ALEXANDER, BAHNS, Avocat pour le defendeur.

avril 19—mai 10 17 21

mière, Laurel et Philip, mesurant vingticing pieds, quatre pouces et trois lignes de la rue Constance par une large et chies, quatre pouces et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Philip de cent cinquante-neur profondeur sur la ligne de côté vers la rue Philip de cent cinquante-neur profondeur sur la ligne de côté vers la rue Première de cent trente-six pieds, un pouces et cuatre lignes, de là à un angle droit sur le côté courant vers la rue Première de trente-cinq pieds, une ligne, puis une séconde profondeur de vingt-rois pieds, neuf pouces et deux lignes, puis une seconde profondeur de vingt-rois pieds, quatre pouces et deux lignes, puis une seconde profondeur sur la ligne de côté vers la rue Première de cent trente-cinq pieds, un pouce ent irre de cent trente-cinq pieds, un pouce et vant re pouces et vant re pouces et vant alignes, de là à un angle droit sur le côté de cent trente-cinq pieds, un pouce et vant alignes. Le dit lot de terre est designé par la la lettre A sur un plan dressé par la lettre A sur un plan dressé par la lettre A sur un plan dressé par la lettr

Shérif Civil. Paroisse d'Orléans.

ZACK SPEARING,
Avocat pour la demanderesse.

avril 11 17 24-mai 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriétés de valeur améliorée des Sixième et Premier Districts. 
I.—Portant les numéros municipaux 2912 et 2914 rue Jena, entre les rues Willow et Claiborne.

II.—Portant les numéros municipaux 1320 et 1322 rue Roman, entre les rues Erato et Thaile.

Erato et Thaile. Mile Charlotte T. Schaefer vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT Pour la pa-

décrite à savoir.

Deux certains lots de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voles, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendances l'illet No. 44, borné per les rues Vallette (autrefois Goselin), Belleville (autrefois Goselin), Belleville (autrefois Goselin), Belleville (autrefois Jackson), désignés par le numéro s'illet des dits lots mesurent comme suit: Lot No. 30, trente deux pious (32') trois pouces (3'') de face à la rue vallette (autrefois Goselin) par cent vingt pleds (190') de de profondeur entre lignes de la rue vallette (autrefois Goselin) et l'avenue Sildell (autrefois Jackson), et mesure trent-deux (32') pleds, un (1'') pouce et cinq (6) fignes de face à la rue vallette (autrefois Jackson), et mesure trent-deux (32') pleds, un (1'') pouce et cinq (6) fignes de face à la rue vallette (autrefois Jackson), et mesure trent-deux (32') pleds, un (1'') pouce et cinq (6) fignes de face à la rue vallette (autrefois Jackson), et mesure trent-deux (32') pleds, un (1'') pouce et cinq (6) fignes de face à la rue vallette (autrefois Jackson), et mesure trent-deux (32') pleds, un (1'') pouce et cinq (6) fignes de face à la rue vallette (autrefois Jackson), et mesure trent-deux (32') pleds, un (1'') pouce et cinq (6) fignes de face à la rue vallette (autrefois Jackson), et mesure trent-deux (32') pleds, un (1'') pouce et cinq (6) fignes de face à la rue ville, dans l'ille comprisentre de treit et mesure trent-deux (32') pleds, un (1'') pouce et cinq (6) fignes de face à la rue ville, dans l'ille comprisentre de vallette (autrefois Jackson).

Saiste dans le proces ci-dessus.
Conditions—comptant: l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un déponde de cent vingt-et-un pieds, quatre pouces et tr

daté le 6 novembre 1807 et annexé à un acte passé devant Benj. Ory, notaire, le 2 février A. D. 1808.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil. Paroisse d'Orléans.

JAMES B. ROSSER, JR., Avocat pour la demanderesse. avril 11 17 24—mai 1 8 14 AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis Edward Valioit. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriens — No. 198,276 — Di-vision A — Atendu que ame Regina Witham, veuve de Louis Edward Val-loft, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'admi-nistration dans la succession de Louis Edward Valloft, décédé intestat:

avril 19 22 37

Edward Valloft, décèdé intestat:
Avis est par le présent domé à tous
ceux que cela, peut concerner d'avoir à
déduire dans les dix jours les raisons
pour lesquellèr il ne sersit pas fait droit
à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON,